



PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

Mont-de-Marsan, le

07 FEV. 2019

Secrétariat général

Bureau des Affaires
Réglementaires et juridiques

Affaire suivie par : DDTM/SG/BARJ
Tél : 05 58 51 30 28
Mél : ddtm-arj@landes.gouv.fr

Monsieur,

Par courrier en date du 2 janvier 2019, vous avez signalé au préfet des Landes des travaux de remblaiement rudimentaires, entrepris en zone humide, sur un terrain situé dans l'emprise du projet de centrale photovoltaïque Engie Green (centrale sud) sur la commune de Garein .

Votre courrier ne précise pas la zone concernée par ces travaux. Toutefois, au regard des circonstances que vous décrivez et des éléments apportés, il semblerait que cette surface remblayée corresponde à la plateforme de chantier (aire de stockage et de montage) ayant servi pour l'aménagement de la centrale nord (environ 3 000 m²) et visible sur le plan joint au présent courrier.

Cette emprise ne fait pas partie d'une zone humide répertoriée dans l'étude d'impact de 2009 et n'a pas de statut particulier. Néanmoins, l'étude d'impact précise bien (page 160), que cet aménagement doit faire l'objet, après chantier, d'une remise en état. Ainsi, cette plateforme pouvant également servir pour l'aménagement de la centrale sud, ne sera remise en état qu'à l'issue de ces travaux, afin d'éviter toute nouvelle dégradation.

Je vous rappelle également que le projet de centrale photovoltaïque initial comprend deux phases (centrale nord réalisée et centrale sud non réalisée) qui ont été scindées en deux projets distincts, portés par deux pétitionnaires différents. La réalisation de la centrale sud, objet de l'enquête publique en cours, est donc désormais indépendante des travaux de plateforme réalisés par le gestionnaire initial. Ses travaux privilégient l'évitement des zones humides et ne sont donc pas soumis au dépôt d'un dossier loi sur l'eau.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur départemental,

Monsieur Georges CINGAL
Président de la Fédération
SEPANSO Landes
1581 route de CAZORDITE
40 300 CAGNOTTE

Thierry MAZAURY



40-2009-00286

40-2015-00139

01

01

01